



# CHARTRE RÉGIONALE ÉGALITÉ ET MIXITÉ PROFESSIONNELLES



- Un meilleur équilibre dans la répartition hommes/femmes est recherché, tant au niveau du personnel que des instances dirigeantes.
- L'Association affiche son engagement pour la mixité et l'égalité professionnelles à l'externe et à l'interne.

*L'Association CESAM, représentée par Christian VASSARD, Président, et Armelle GILLET, Directrice générale, s'engagent à respecter la Charte régionale « **Egalité et mixité professionnelles** ».*

Signatures des représentants du CESAM  
Dijon, le 22 juin 2010

